



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation de juin 2022*

Le dossier du mois
L'épargne salariale - PEE,
PERE-CO, ...

Le plan d'épargne d'entreprise
Champ d'application
Modalités de mise en place
Alimentation
Frais de gestion
Régime social et fiscal
Les produits du PEE
Indisponibilité et déblocage anticipé

Le plan d'épargne interentreprise
Caractéristiques

Les plans d'épargne retraite

- Le PER-OB

Définition
Caractéristiques

- Le PERCO

Définition
Caractéristiques

- Le PERECO

Modalités de mise en place
Alimentation
Indisponibilité et déblocage anticipé
Les modes de gestion
Les prestations
Le régime social et fiscal

Les transferts d'un plan à l'autre

Possibilité des transferts
Conséquences des transferts

L'actualité paie

Brèves

Notre zoom paie : L'impact des revalorisations successives du SMIC

Réduction générale de cotisations
Barèmes apprentis et stagiaires
Barèmes PAS

Actualités DSN

Déclarer un avenant au contrat de travail
Employeurs d'intermittents du spectacle et de salariés expatriés

L'actualité sociale

Les ministères sociaux du nouveau gouvernement et les grandes orientations du quinquennat
Décret exonération et aide au paiement de cotisations « covid2 » pour février
Portée des circulaires « questions/réponses »
Suite discussion sur le barème Macron

Les projets de textes

Les mesures en faveur du pouvoir d'achat
Aide pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie
Création de la 5ème branche du régime général de sécurité sociale relative à l'autonomie

Le point sur la jurisprudence

Date d'ancienneté sur bulletin de paie
Indemnité transactionnelle et cotisations IJ prévoyance et CSG
Dépôt tardif d'un accord d'intéressement

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

Invitation des participants à se munir d'une calculatrice

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.